

REÇU LE
14 OCT. 2026
MAIRIE DE DECIZE

Direction Territoriale
Centre-Bourgogne

ST Val-de-Loire Seine

Hôtel de Ville
Monsieur le Maire
32 Rue de la République
58300 DECIZE

Briare, le 29 septembre 2026

Objet : Travaux de chômage 2026-2027

Affaire suivie par : Déborah Perrot - Responsable du service Territorial Val-de-Loire Seine
Tél : 02.38.31.26.20
Courrier : uti.valdeloireseine@vnf.fr
PJ : tableau d'abaissement des biefs

Monsieur le Maire,

Vous trouverez ci-dessous pour votre information, les dates de période de chômage 2026-2027 nous permettant de réaliser des travaux en dehors de la période navigation :

- canal du Loing : du 01 janvier 2027 au 14 février 2027
- canal de Briare : du 16 novembre 2026 au 28 février 2027
- canal latéral à la Loire : du 16 novembre 2026 au 14 février 2027
- canal du Nivernais : du 16 novembre 2026 au 14 mars 2027

VNF est lancé dans un programme important de rénovation de ses ouvrages. Pour ce faire, de nombreuses zones des canaux seront abaissés.

Le tableau ci-joint vous dresse un état de l'ensemble de ces baisses. Des zones de stationnement protégées seront mises en place pour les bateaux à l'hivernage le cas échéant.

Nos services mettront tout en œuvre pour limiter la gêne aux usagers.

Je compte sur votre collaboration et votre soutien pour mener à bien cette opération.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 02 38 31 26 20 ou par mail à uti.valdeloireseine@vnf.fr.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable du ST Val-de-Loire Seine



Déborah PERROT

VNF – ST Val- de-Loire Seine
17, rue du Pont-Canal 45250 Briare
Tél 02 38 31 26 20 www.vnf.fr

Établissement public de l'État à caractère administratif,
article L 4311-1 du code des transports TVA intracommunautaire FR 89 130 017 791
SIRET 130 017 791 00067, Compte bancaire : DRFIP Rhône Alpes et du Rhône, ouvert à la DRFIP Rhône-Alpes et du Rhône
n° 10071 6000 00001004270 58, IBAN FR76 1007 1670 0000 0010 0609 639, BIC n°TRPUFRP1

TABLEAU DE VIDANGE DES BIEFS CONCERNES
2026/2027

Canal de Briare : du 16/11/2026 au 28/02/2027 -

Bief	Commune	Abaissment de	Cause	Zone de protection des bateaux	Hauteur résiduelle
Grand Bief (CLL)	Briare	0,50m maximum	Travaux de Modernisation des écluses		1,70m
Bief Henry IV n°2	Briare	0,30m	Travaux de Modernisation des écluses		0,90m
Bief Laplace n°3	Briare	0,30m	Travaux de Modernisation des écluses		0,90m
Bief Venon IV n°5	Briare	1,70m maximum	Travaux de Modernisation des écluses		0,5m
Bief Courvenaux n°6	Briare/Ouzouer sur Trézée	1,70m maximum	Travaux de Modernisation des écluses		0,5m
Bief Ouzouer n°7	Ouzouer sur Trézée	1,70m maximum	Travaux de Modernisation des écluses		0,55m
Bief n°8 Moulin Neuf	Ouzouer sur Trézée	assec	Travaux de Modernisation des écluses		0
Bief des fées n°9	Ouzouer sur Trézée	assec	Travaux de Modernisation des écluses		0
Bief Notre Dame, n°10	Ouzouer sur Trézée	assec	Travaux de Modernisation des écluses		0
Bief de partage n°12	Ouzouer sur Trézée	1,70m maximum	Travaux de Modernisation des écluses		0,5m
		pas d'abaissement programmé pour travaux. Possible baisse des biefs dus aux conditions hydrologiques			

Canal du Loing : du 1er janvier 2027 au 31 février 2027

Bief	Commune	Abaissment de	Cause	Zone de protection des bateaux	Hauteur résiduelle
Bief de Berville, n°15	Montigny sur Loing, La Gennevray	1m	Traitement des trous de ragondins	Bief de Fromonville	1,20m
Bief de Beaumoulin, n°9	Souppes sur Loing, La Madeleine sur Loing	1,15m	Travaux sur Culées de pont par département 77, travaux de reprise de fuites	Bief des Buttes	1,05m
Bief de Retourné n°4	Nargis, Fontenay sur Loing, Ferrières en gatinais	1,30m	Travaux de traitement des fuites	Cepoy	0,90m
Bief de Cepoy n°1	Chalette sur Loing, Cepoy	0,30m	Travaux sur déversoir situé aud roit du bief	Modifier les amarrages	1,90m
Bief de Montabon n°3	Cepoy, Ferrières en gatinais, Fontenay sur Loing	0,60m	Travaux sur berges	Cepoy	1,60m

Canal latéral à la Loire : du 16/11/2026 au 14/02/2027

Bief	Commune	Abaissment de	Cause	Zone de protection des bateaux	Hauteur résiduelle
Bief de Maimbray, n°38 à Bief de Beffe n°27	Beaulieu, Belleville sur Loire, Surry-près-Lôré, Boulleret, Bannay, St Satur, Ménétréol sous Sancerre, Thauvenay, St Bouize, Héry, St Léger le Petit, Beffes	1,20m à 1,80m	Maintien des abaissments de biefs le temps d'être en mesure de réapprovisionner en eau le canal : travaux engagés sur les berges dans l'intervalle		de 1,0 à 0,40m
Bief de Marseilles les Aubigny, n°25	Marseilles les Aubigny, Cours les barres	2,20m	Maintien du bief en assec et travaux de reprise des désordres en plafond		0
Bief n°8 à Bief n°20-21	Beaulon, Garnat-sur-Engièvre, St Martin-des-Lais, Gannay-sur-Loire, Laménay-sur-Loire, Decize, Avril sur Loire, Fleury-sur-Loire, Luthenay-Uxeloup, Chevenon, Sermoise-sur-Loire, Challuy, Gimouille	1	Abaissment maintenu dans l'attente de capacité d'approvisionnement en eau : travaux de reprise de berge dans l'intervalle		1,20m
Bief n°7 des Bessais	Dompierre-sur-Besbre	1.1	Abaissment maintenu pour réalisation de travaux de reprise de berges		1,10m

Canal du Nivernais : du 16/11/2026 au 14/03/2027

Bief	Commune	Abaissment	Cause	Zone de protection des bateaux	Hauteur résiduelle
		pas d'abaissement programmé pour travaux. Possible baisse des biefs dus aux conditions hydrologiques			

A noter : le nom du bief est donné par l'écluse située en aval de celui-ci.